



Secrétariat Sekretariat
Permanent für die
pour la Prévention Prävention
des Pollutions industrieller
Industrielles Umweltbelastung
Strasbourg Kehl

Bi-commission "Air et bruit" et "Information et communication"

Réunion du 5 mars 2013
à la DREAL Alsace

Sommaire

I) Point sur l'avancement et le suivi du Plan régional Santé Environnement (PRSE 2)	2
II) Présentation de l'étude sur l'évolution de l'impact sanitaire de la pollution des agglomérations de Strasbourg et de Mulhouse	2
III) Point sur le groupe de travail « éduquer au lien santé-environnement »	4
Annexe : Liste des participants	5

Les diaporamas sont disponibles au Secrétariat du SPPPI et sur le site :

www.alsace.developpement-durable.gouv.fr dans le répertoire Risque Technologique sous la rubrique SPPPI Strasbourg-Kehl.



I) Point sur l'avancement et le suivi du Plan régional Santé Environnement (PRSE 2)

Madame DOISY rappelle que le PRSE 2 a été approuvé par le Conseil Régional puis par le Préfet à l'été 2012. Un Comité de suivi s'est rassemblé pour la première fois en janvier 2013 pour faire le point sur les actions déjà engagées, tandis que deux réunions du Comité de pilotage se pencheront sur l'état d'avancement du plan à mi-parcours puis à terme (2015).

11 axes d'action ont été élaborés dans le cadre du PRSE 2. L'éducation des populations au lien entre santé et environnement, l'amélioration de la qualité de l'air extérieur et la prévention des allergies, la connaissance et la réduction de l'impact des produits phytosanitaires ainsi qu'une étude de zone de santé environnement dans la vallée de la Thur en sont quelques exemples. Plus de la moitié des actions prévues dans le cadre de ce plan très riche ont déjà été lancées.

Monsieur MULLER s'enquiert des 7 substances toxiques dont la présence dans l'air est suivie.

Madame DOISY précise qu'il s'agit de l'arsenic, du mercure, des HAP, de la dioxine, du PCB, des solvants chlorés et du benzène. Ces polluants sont quantifiés inopinément à proximité des sources émettrices.

Les deux présentations suivantes font le point sur deux études lancées dans le cadre de PRSE 2.

II) Présentation de l'étude sur l'évolution de l'impact sanitaire de la pollution des agglomérations de Strasbourg et de Mulhouse

Madame JANIN explique que la démarche Aphekom pilotée par l'Institut de Veille sanitaire entre 2008 et 2011 a voulu chiffrer le coût humain et financier de la pollution urbaine, toutes substances confondues, dans 25 villes européennes, dont Strasbourg, alors qu'il était constaté que la qualité de l'air avait globalement cessé de s'améliorer.

L'étude de l'agglomération strasbourgeoise, menée sur 21 communes de la Communauté urbaine rassemblant 440 000 habitants, a montré que la réduction de la teneur en particules PM_{10} à $20 \mu\text{g}/\text{m}^3$ conformément aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pourrait éviter chaque année 10 décès anticipés et 35 hospitalisations à court terme. La réduction moyenne du niveau d'ozone de $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$ par an et la maîtrise des pics de pollution se traduirait quant à elle par l'évitement de moins de 5 décès ou hospitalisations chaque année. A plus long terme, un abaissement de la quantité de particules fines ($PM_{2,5}$) de $16,6$ à $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$ permettrait un allongement de 5,7 mois de l'espérance de vie à 30 ans, et d'économiser 266 millions d'euros de dépenses de santé et de coûts associés.

Madame JANIN indique que le même protocole d'étude a été appliqué à l'agglomération mulhousienne (15 communes, 220 000 habitants). Les investigations ont abouti à des conclusions assez proches de celles observées à Strasbourg. La réduction des teneurs en particules PM_{10} permettrait ainsi d'éviter 10 décès anticipés et 35 hospitalisations chaque année. A plus long terme, la réduction de la teneur en particules fines $PM_{2,5}$ pourrait allonger l'espérance de vie à 30 ans de 9,6 mois, et permettre une économie de 200 millions d'euros par an. Cette évaluation des impacts estimés à long terme, plus élevée qu'à Strasbourg, semble toutefois plus proche de la réalité, du fait d'une meilleure prise en compte des particules fines.

Les recherches révèlent par conséquent que la pollution atmosphérique continue d'avoir des impacts significatifs et probablement sous-évalués sur la santé dans les villes d'Europe, dont Strasbourg et Mulhouse. Elles montrent que les impacts à long terme sont bien plus importants que les impacts à court terme, et qu'une action semble possible en abaissant la teneur de l'air en particules fines ($PM_{2,5}$) tout au long de l'année en sensibilisant les populations. Madame JANIN ajoute par ailleurs que les dernières avancées scientifiques sont mises à profit compléter cette étude. Une recherche sur l'impact des rejets du trafic dans 10 villes d'Europe montre ainsi que 15 à 30 % des nouveaux cas d'affections pulmonaires et cardiovasculaires auraient un lien avec l'exposition aux gaz d'échappement. Les effets positifs de la réduction de la pollution au soufre démontrent toutefois bien les bénéfices que peuvent apporter les réglementations visant à améliorer la qualité de l'air.

Monsieur BERTIN s'enquiert de la prise en compte des impacts sanitaires de l'oxyde d'azote à long terme.

Madame JANIN explique que les $PM_{2,5}$ ont paru être un traceur pertinent des impacts sanitaires globaux de la pollution urbaine. La réalisation de l'étude en retenant à la fois les $PM_{2,5}$ et l'oxyde d'azote aurait en outre pu conduire à additionner artificiellement leurs impacts.

Monsieur MULLER aurait attendu une plus grande finesse de l'étude des impacts de l'exposition aux émanations du trafic.

Madame JANIN indique qu'une étude fine de l'exposition des personnes présente des difficultés méthodologiques, comme la prise en compte de leurs déplacements.

Monsieur MULLER demande si les résultats obtenus se traduisent par des actions concrètes.

Monsieur BERTIN confirme qu'ils peuvent influencer sur la réglementation, voire se traduire dans l'urbanisme.

Madame BARUTHIO souhaiterait que les impacts des aéroports sur les riverains soient étudiés dans le cadre de ces démarches.

Madame JANIN explique que l'évaluation de ces impacts passerait par des études épidémiologiques encore impossibles à réaliser, parce que les populations concernées sont numériquement trop faibles pour avoir une signification statistique.

Monsieur REINBOLT s'enquiert des critères d'exclusion de certaines communes des aires d'étude.

Madame JANIN répond que la méthodologie fixée par l'Institut de Veille sanitaire exclut les zones susceptibles d'influencer trop fortement les résultats globaux (ceintures vertes ou zones industrielles très importantes, par exemple).

Monsieur REINBOLT se demande si la multiplication des centrales au charbon en Allemagne et en Pologne ne risque pas de compromettre bon nombre d'efforts réalisés pour améliorer la qualité de l'air.

Monsieur BERTIN indique que les normes européennes imposent de limiter très fortement les rejets.

Madame BENOIT souhaite savoir si l'ASPA sait mesurer l'impact d'un polluant en particulier, notamment aux abords des installations industrielles.

Monsieur KLEINPETER explique que son action s'inscrit dans une démarche de surveillance et non d'étude épidémiologique, qui ne serait pas statistiquement pertinente. Il explique par ailleurs que les nouvelles installations industrielles doivent être neutres en émissions de particules à l'échelle du Plan de protection de l'atmosphère (PPA). Il ajoute enfin que l'impact de l'industrie sur la pollution à l'échelle du PPA de la Communauté urbaine de Strasbourg est faible, et ne justifie donc pas la pression exercée sur les entreprises.

III) Point sur le groupe de travail «éduquer au lien santé-environnement»

Madame MOUQUET indique que le groupe de travail lancé le 27 mars 2012 a souhaité que l'Agence régionale de Santé (ARS) pilote l'élaboration d'un module de formation continue consacré au lien entre santé et environnement, à destination des instituts de formation des professionnels de la santé. Ce module de 4 heures comprend une introduction au concept de santé publique, puis revient sur le principe de précaution et les effets de l'environnement sur la santé, avec l'étude de la notion la définition de la «santé environnementale», et s'intéresse enfin à la faisabilité ainsi qu'à l'impact des études sur les décisions de santé publique. Ce module sera inscrit proposé au programme aux directeurs des IFSI (Instituts de formation en soins infirmiers, au nombre de 10 en alsace) alsaciens ainsi qu'aux instituts en charge de la formation des kinésithérapeutes, ergothérapeutes et sages-femmes dès la rentrée 2013-2014.

Madame MOUQUET ajoute qu'une réflexion autour de la sensibilisation du grand public a également été engagée (deux débats publics «santé environnement» à réaliser d'ici 2015). Elle invite par conséquent tous ceux qui le souhaitent à faire part de leurs idées de communication thématique au groupe de travail.

M. DEETJEN de la Chambre de Commerce et d'Industrie attire l'attention sur la distinction entre principes de précaution et de prévention. Il invite par ailleurs le groupe de travail à proposer l'inscription du module de formation au cursus interuniversitaire «Pollution et nuisances».

M. LIVARDJANI du SAMU de l'Environnement déplore que ce dernier n'ait pas été sollicité lors de la construction de ce module. Il souligne en outre les travaux du Docteur Johanna LEVY sur les thématiques de la santé environnementale.

Madame MOUQUET invite le SAMU de l'Environnement à proposer des axes de réflexion.

Monsieur KLEINPETER signale enfin la publication prochaine du bilan 2012 de la qualité de l'air en Alsace, et renvoie les personnes désireuses d'informations complémentaires sur les études évoquées à la page <http://www.ars.alsace.sante.fr/Pollution-atmospherique.91300.0.html>.

Annexe

SPPPI

Version : 04 avril 2013

Secrétariat Permanent pour la Prévention des
Pollutions Industrielles de l'agglomération de Strasbourg

Commission AIR ET BRUIT
Commission INFORMATION ET COMMUNICATION

Réunion du : 05/03/2013

Personnes présentes ou excusées

Président ou Pilote : MME TONDRE
M. CANTINEAU

Nom, Prénom	Organisme	Présent	Excusé
ALOIRD Régine <i>représenté par St. P.A. Deetjen</i>	Complexe Pétrolier de Strasbourg	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BARRAS Anne-Valérie	Bureau de Recherches Géologiques et Minières (B.R.G.M. d'Alsace)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BARUTHIO Martine	Association pour la Qualité de la Vie à la Wantzenau (APQW)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BENETREAU Annie <i>représenté par Mme Houria Amelhal</i>	Préfecture de la région Alsace et du Bas-Rhin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BENOIT Françoise	Confédération Syndicale des Familles section Neudorf (CSF ARS)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BERNARD Daniel	Consultant indépendant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BERTIN Michael	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement d'Alsace (DREAL)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BOSCATO Jean-François <i>représenté par Mme Pascale Block</i>	OTE Ingénierie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BRASIER-LECAT Anne	Fédération des Industries d'Alsace	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BUCHMANN Andrée	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BUSSON Gérard	Société BIO-SPRINGER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
COLLIN Anne-Sophie	Communauté Urbaine de Strasbourg	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DOISY Sonia	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement d'Alsace (DREAL)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DREYFUS Henri	Conseil Général du Bas-Rhin	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DREYSSE Marie-Dominique	Conseil Général du Bas-Rhin	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
FLESCH Françoise	Centre Anti-Poisons	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
FREMON Sandra	Syndicat des eaux et de l'assainissement Bas-Rhin (SDEA)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

1 / 3

Nom, Prénom	Organisme	Présent	Excusé
FROMM Pierre	Compagnie des Commissaires Enquêteurs Région Alsace-Moselle (CCERAM)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GERLINGER Martial	Conseil Général du Bas-Rhin	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
GINDRE Thierry	Direction Départementale des Territoires (DDT)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GIRARD Michel	Ordre des Médecins	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
GRIMM Francis	Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
HAUSS Yves	Météo France	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
HEITZ Jacques	Fédération Alsace Nature	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
HIRTZ Bruno	Habitat Santé Environnement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
IHADADENE Nadia	Centre Anti-Poisons	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
JEROME Jean-Louis <i>représenté par Véronique Hourette</i>	Port Autonome de Strasbourg	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
KLEINPETER Joseph	Association pour la Surveillance et l'Etude de la Pollution Atmosphérique en Alsace (ASPA)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
KOEGLER Dominique	Association Ried-Bruche pour le Respect de l'Environnement près de Strasbourg (A.R.B.R.E.S.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LACAU Arnaud	Société BIO-SPRINGER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LE TALLEC Monsieur le Dr	Conseil Général du Bas-Rhin	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
LEFIN Yves	Institut National de l'Environnement et des Risques (INERIS Est)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LIVARDJANI Fariborz	SAMU de l'Environnement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MARNOT-HOUDAYER Jacky	Conseil Général du Bas-Rhin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MAWHIN Bernard	Consultant indépendant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
MORELLE Julia	Landratsamt Ortenaukreis	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
MORIVAL Laurence	SPPPI - APIAS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MULLER Maurice	Consultant Indépendant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MUTSCHLER Christelle	Délégation Régionale d'EDF	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
ORTEGA Jean-Pierre	Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alsace	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PARDINI Franck	Chambre de Métiers d'Alsace	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
PAUL Patrice	Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
REINBOLT René	Fédération Alsace Nature	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom, Prénom	Organisme	Présent	Excusé
RINCK Gilles	Consultant Indépendant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RIVIERE Emmanuel	Association pour la Surveillance et l'Etude de la Pollution Atmosphérique en Alsace (ASPA)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SCHNEIDER Siegfried	Ville de Kehl	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
TRAUTMANN Catherine	Ville de Strasbourg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
UMHEY Michael	Regierungspräsidium Freiburg	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ZILLIOX Lothaire	Consultant indépendant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

JANIN Claire	CIRE	✓
MOUQUET Juliette	ARS	✓
WEHRUNG Simone	DWA	✓